

DE BOULAY À BOUZONVILLE

BOULAY-MOSELLE Association

L'AFU inaugure sa stèle dans l'Oise



Les inscriptions sur la stèle commémorative ont été écrites en quatre langues. Photo RL

Une délégation de l'Association franco-ukrainienne s'est rendue à Noyers-Saint-Martin, dans l'Oise pour inaugurer une stèle qu'elle a créée et financée en mémoire des 2 879 victimes du Ban Saint-Jean.

Forte d'une délégation de 45 membres, l'Association franco-ukrainienne de Boulay (AFU) s'est déplacée à Noyers-Saint-Martin, pour y inaugurer une stèle en mémoire des 2 879 prisonniers de guerre exhumés au Ban Saint-Jean, de 1979 à 1980, et transférés dans la nécropole de l'ex Union Soviétique de ce village de l'Oise.

• La stèle

Jacques Teinielle, maire de la commune, population, enfants, enseignantes et responsables d'associations ont largement contribué à cette manifestation patriotique précédée des discours des élus. Le président de l'AFU, Bruno Doyen a pris la parole pour retracer l'historique du Ban Saint-Jean et le vice-président Gabriel Becker a saisi l'occasion pour dresser une analyse très fine et académique de la situation depuis la libération du camp. Ont suivi l'inauguration de la stèle avec coupé du ruban tricolore, le dépôt de gerbes, la sonnerie aux morts, la minute de silence et la Marseillaise chantée par les enfants.

Des échanges fructueux ont suivi la cérémonie entre gens de Moselle et ce petit village de l'Oise qui veille sur une partie des prisonniers morts au Ban Saint-Jean.

• Une partie de détente

La visite de la baie de Somme et de sa réserve nationale l'après-midi, le repas picard et l'hébergement au pied de la cathédrale d'Amiens visitée le lendemain matin, la visite du wagon de l'Armistice de 1918 et de 1940 en forêt de Rethondes ont également marqué cette sortie.

• La marche du Ban Saint-Jean

Le lundi 21 mai (lundi de Pentecôte) l'AFU organise sa marche traditionnelle du Ban Saint-Jean avec départ de trois circuits (8, 12 et 16 km) du foyer de Niedervisse à 8 h (2 € par personne). Possibilité de repas pour 10 €, de préférence sur réservation. Les circuits passent par le camp du Ban Saint-Jean où Gabriel Becker donnera des explications historiques. Pour les personnes qui souhaitent marcher en groupe, une guide du Club Vosgien les accompagnera sur le circuit des 12 km avec départ à 8h30 (retour vers midi). Pour tout renseignement ou réservation : 06 74 57 02 64 ou 06 35 46 01 86.